



Tél.: (819) 326-5624  
Fax.: (819) 326-7065

## Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs,  
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

### AVIS PUBLIC Règlement numéro 467-24-01

***Règlement numéro 467-24-01 décrétant des dépenses en immobilisation et un emprunt de 6 204 \$ au fonds de roulement de la municipalité pour les résidents du chemin Graham***

**À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES, IL EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :**

Que conformément à l'article 451 du Code Municipal du Québec, avis vous est donné que le *Règlement no 467-24-01 décrétant des dépenses en immobilisation et un emprunt de 6 204\$ au fonds de roulement de la municipalité pour les résidents du chemin Graham* a été adopté le 18 novembre 2024 et est mis en vigueur le 5 décembre 2024.

Le règlement est disponible pour consultation au bureau municipal au 349, chemin Val-des-Lacs et sur le site internet de la Municipalité. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture de l'hôtel de Ville.

Donné à Val-des-Lacs, ce 5 décembre 2024.

Caroline Champoux  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Caroline Champoux, Directrice générale - greffière de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 5 décembre 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne le présent certificat, ce 5 décembre 2024.

Caroline Champoux  
Directrice générale et greffière-trésorière